



« Rue de Broons »

Superficie : **0.6 ha**

Nombre de logements :
Secteur A – 6 mini
Secteur B - 3 mini

Logements locatifs sociaux minimum :
Apprécié par la commune et Dinan Agglomération

Caractéristiques du Site

Ce secteur se situe en **plein cœur de bourg**, autour de la place centrale de la commune.

La mise en place de cette OAP permet **d'encourager la densification et le renouvellement urbain** dans le secteur.

Site en densification



Photographies du secteur

Objectifs généraux **d'aménagement** du site

Ce secteur est à vocation d'**habitat**. Plusieurs opérations individuelles peuvent être autorisées sous réserve d'un plan d'aménagement d'ensemble validé par la mairie. Les orientations retenues sont :

- La rénovation de l'accès existant au Sud-Est de la zone
- La création d'une nouvelle voie traversant le secteur jusqu'à la Rue de Broons
- L'aménagement du secteur pourra comprendre la rénovation de certains bâtiments au Sud de la zone

Le secteur B fera l'objet d'une densité minimum assurant la construction de 3 logements sur le secteur.

Légende







- | | | | |
|--|-------------------------|---|--|
|  | Délimitation du secteur |  | Bâtiments existants pouvant être réhabilités |
|  | Voies à aménager |  | Rénovation de l'accès existant |
|  | Principe d'accès groupé |  | Lisière végétale à aménager |

Schéma des orientations d'aménagement du secteur n°240-3



Extrait de l'étude « Plan d'Action et de Sobriété Foncière » (à titre indicatif)

Schéma d'aménagement



- Espace de jardins ou de stationnement créés pour les maisons existantes suite aux démolitions
- Rénovation de l'accès existant
- Création d'une voirie à sens unique bouclée sur la rue de Broons
- 5 Rénovation en logements locatif communaux ou revente pour des projets de locatifs privés
- 8 Viabilisation des lots à bâtir